

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 31 (1931)

Artikel: Le Théâtre populaire en Valais

Autor: Bertrand, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Théâtre populaire en Valais

par J. BERTRAND, Chexbres.

Par théâtre populaire il ne faut pas entendre celui que fréquentent un très grand nombre de visiteurs et dont les prix d'entrée sont assez réduits pour le rendre accessible à la foule. Le théâtre populaire est celui qui, né de façon spontanée dans les milieux populaires, possède un répertoire d'origine et d'inspiration populaires et dont les acteurs sont, non point des professionnels sortis des écoles spéciales, mais des gens du peuple. On peut étendre l'étude qu'on en fera aux marionnettes, pantomimes, processions et fêtes publiques dans lesquelles s'exprime sous une formule dramatique, l'originalité d'une nation, d'une race, ou d'une région.

(*Extrait des instructions en vue du Congrès des Arts populaires de Prague, 1928.*)

Le Théâtre populaire en Valais.

I. Bibliographie.

Pour n'avoir pas été l'objet de dissertations aussi nombreuses et volumineuses que nos bisses, plus intarissables, semble-t-il, en littérature que dans la nature, l'étude de notre théâtre n'en a pas moins inspiré quelques auteurs que je crois utile de mentionner, ne serait-ce que pour éviter des redites et des détails déjà connus.

Inclinons-nous d'abord devant GASPARD BÉRODY (1580—1640) de St-Maurice qui enregistra soigneusement dans sa chronique les pièces jouées dans la région Martigny-St-Maurice-Monthey entre 1612 et 1641 et associons-lui dans notre hommage son érudit commentateur, le chanoine PIERRE BOURBAN¹⁾.

Dans ses «Nouveaux Voyages en zig-zag» RODOLPHE TÖPFFER consacre une dizaine de pages au récit de la représentation de «Rosa de Tannenbourg», à Stalden le 5 septembre 1842; croquée sur le vif, cette description a une valeur documentaire considérable. Le hasard voulut qu'à cette même représentation assistât JAMES FRÖBEL, professeur à Edimbourg

¹⁾ Chronique de GASPARD BÉRODY et le Mystère de la légion thébénne. Fribourg 1894.

qui exprime à son tour son agréable impression dans ses « Reisen in den Savoyer Alpen » (1845).

L'abbé PIERRE-JOSEPH KÄMPFEN (1827-1873), de Geschinen, non seulement poète, historien et dramaturge fécond¹⁾, est encore l'auteur d'une substantielle étude sur le Théâtre en Valais, parue dans le périodique « Alpenrosen » (1866 et 1867), étude mise largement à contribution par l'auteur de ces lignes dans son « Essai sur le Valais intellectuel » (1910) et par une érudite berlinoise, actuellement établie à Aarau, MATHILDE EBERLE, dans sa notice: « Zur Kenntniss des Volkstheaters im Oberwallis »²⁾; la même avait choisi pour thèse de doctorat la légende de Bacqueville (1917), dont il existe une variante valaisanne qui avait déjà attiré l'attention de l'allemand PLÖNNIES en 1850.

Deux Haut-Valaisans se sont attelés à des recherches plus approfondies sur cet intéressant sujet. L'un, le chanoine JOSEPH BRINDLEN († 1918), d'abord professeur et préfet du collège de Brigue, puis curé de Gliss avait destiné aux « Blätter aus der Wallisergeschichte » un article sur le théâtre des Jésuites à Brigue, mais son manuscrit s'égara. L'autre, le médecin-vétérinaire ANTOINE AMHERD, préfet du district de Brigue, avait dressé une statistique du théâtre haut-valaisan du XVIII^e siècle en trois parties: les Jésuites, Garin Ritz, les Steffen, mais son manuscrit repose, en attendant une désirable impression, au musée historique de Brigue. L'essentiel en a été reproduit dans une thèse récente (1921) de JOSEPH EHRET sur le Théâtre des Pères Jésuites à Fribourg avec appendices sur leurs divers établissements en Suisse.

Il convient de mentionner aussi les chanoines P. BOURBAN († 1920), D. IMESCH, et l'abbé JÉRÔME ZIMMERMANN († 1926) qui, dans leurs monographies respectives des collèges de St-Maurice (1896), de Brigue (1912) et de Sion (1914), en résument l'activité scénique. Le catalogue de l'année scolaire 1912—1913 du collège de Brigue énumère les pièces qui y furent jouées de 1662 à 1912.

Dans son « Histoire de la littérature allemande en Suisse » (1891), JAKOB BÄCHTOLD formule à notre endroit cette réflexion: « Il est très regrettable que nous soyons si chétivement ren-

¹⁾ Etant encore élève de rhétorique au collège de Sion, il faisait jouer à Ernen un petit drame de sa composition: « La mort de Lucrèce ou la délivrance de Rome ». — ²⁾ Archives des Traditions populaires.

seignés sur le théâtre populaire haut-valaisan, et qu'en particulier aucun texte n'en soit connu»; cette affirmation serait en partie infondée de nos jours. Les archives cantonales à Sion et surtout le musée historique du Haut-Valais à Brigue ont des collections fragmentaires soit de pièces théâtrales originales, soit surtout de programmes, là dès 1698, ici dès 1673; ces programmes sont d'autant plus précieux qu'ils donnent, outre la liste des acteurs, l'analyse détaillée scène après scène de la pièce ainsi que la moralité à en tirer; il existe de plus des manuscrits aux archives paroissiales de Reckingen, de St-Nicolas, d'Unterbäch, de Kippel, et à celles du Grand-St-Bernard (*Mystère de saint Bernard* par LIABEL); mes recherches personnelles aux archives bourgeoisales de Martigny, St-Maurice et Monthey ont par contre été négatives.

Pour en venir à certaines régions, je rappellerai en deux mots que le *Jeu des Rois* à Savièse a été dépeint entr'autres par l'abbé KÄMPFEN déjà cité, par le peintre RAPHAËL RITZ¹⁾ et PAUL DE RIVAZ²⁾, puis par MARIO*** dont le « Génie des Alpes valaisannes » comprend sur les mystères et le théâtre en Valais un chapitre plus lyrique que critique. Longtemps ignorée et méconnue, la vallée de Lötschen a enfin, depuis deux décades surtout, conquis la faveur des folkloristes. Son théâtre a fait l'objet de mentions, plus ou moins étendues, de E. FELLENBERGER³⁾, de VICTOR TISSOT⁴⁾, de STEBLER⁵⁾, de A. ANNELER⁶⁾, du prieur SIEGEN⁷⁾, de JEGERLEHNER⁸⁾, etc. Mieux encore, l'avocat EBENER, greffier du Tribunal cantonal à Sion, a présenté à la séance de la Société d'Histoire du Haut-Valais à Kippel, en 1927, un historique aussi captivant que complet du théâtre à Lötschen.

De semblables recherches, qui n'exigent après tout qu'un peu de flair, de persévérance et . . . de chance, pourraient être dirigées sur le théâtre de Rarogne, de Loèche, d'Unterbäch-Bürchen, de Brigue, des vallées de Conches et de Viège, et dans le Bas-Valais sur celui de Sion, de St-Maurice et de Monthey.

Disons-le une fois pour toutes: Un contraste frappant existe entre le caractère et le nombre des pièces jouées dans le Haut et dans le Bas-Valais. Il n'y a là rien de surprenant:

¹⁾ Notice sur Savièse. — ²⁾ Monographie de Savièse dans les Annales valaisannes. — ³⁾ Geologische Wanderungen. — ⁴⁾ La Suisse inconnue. — ⁵⁾ Am Lötschberg. — ⁶⁾ Lötschen. — ⁷⁾ Das Lötschenthal. — ⁸⁾ La Route du Lötschberg.

outre que celui-ci était sujet et qu'un oiseau ne chante volontiers qu'en liberté, son naturel plus apathique (je parle des siècles passés), plus frivole, plus superficiel se passionnait relativement peu pour ce genre de manifestations, d'autant plus qu'il était hors de la sphère d'action des Jésuites, les grands animateurs de l'art théâtral en Valais, et que sa population, plus mélangée, subissait, dans la plaine surtout, l'influence des voisinages vaudois et savoisien.

II. *Débuts de notre théâtre populaire.*

L'abbé KÄMPFEN les fixe aux XVI^e et XVII^e siècles, alors qu'une véritable fièvre de savoir engagea des centaines de jeunes Valaisans à aller puiser dans les académies de Lausanne, Bâle, Zurich, et plus loin encore, dans les hautes écoles d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Autriche¹), l'instruction que leur pays était incapable de leur fournir. Rentrés dans leurs foyers, ces jeunes bacheliers ou docteurs se seraient plus à faire bénéficier leurs compatriotes des divertissements qui les avaient charmés dans les capitales étrangères.

L'absence de documents authentiques n'autorise pas à le contredire formellement. Il est permis toutefois d'assigner, par déduction, une époque antérieure aux origines de notre théâtre populaire.

Ainsi en 1894, M. JOSTES, professeur à Fribourg, découvrait dans une crypte de l'église de Valère, à Sion, un fragment d'un mystère de la *Résurrection de Notre-Seigneur*, qui remonterait au XIII^e siècle et sur lequel nous reviendrons.

C'est au XV^e siècle que le comte LECOY DE LA MARCHE²), son préfacier PETIT DE JULLEVILLE, et PHILIPPE GODET, dans son Histoire littéraire de la Suisse romande attribuent un mystère de *Bernard de Menthon*, publiée par la Société des anciens textes français et qui fut, selon toute vraisemblance, représenté sur les lieux même des exploits du saint archidiacre. Tout porte à croire que l'auteur était membre du clergé, et qu'il appartenait à l'hospice du St-Bernard, ainsi la revendication des reliques du saint :

¹⁾ La prétendue ignorance du peuple valaisan est démentie par le nombre et les succès des étudiants qu'il envoia à Fribourg en Brisgau, à Cologne, à Tübingen, à Heidelberg, à Vienne, à Innsbruck, à Chambéry, à Paris, à Orléans, à Montpellier, à Lyon, à Rome, à Turin, à Bologne, à Milan, etc. — ²⁾ Voir aussi du même auteur : La Société au XIII^e siècle.

N'est-ce pas a tres tout grant faulte
 De laissier personne tan haulte
 Je dy son corps, en terre estrange?
 Au jour de huy, chacun prent grant paine
 D'avoir le meilleurs benefice,
 Mays il na nulz qui soit propice
 De pourchassié d'avoir le corps
 De saint Bernard qui est dehors
 Le païs en la Lombardie
 A Navarre ou fenist sa vie,
 C'est grant vergoine et grant domage
 Au païs et a son ligniage
 Et aux moines de son couvant . . .

et les appels à la charité du public en faveur de l'hospice :

Saint Bernard preu de bien nous fit
 Pour luy devons bien fayre feste . . .
 Pour ce, devés bien, bonnes gens
 Auctoriser et honorer
 Tel seignieur et aussy donner
 Largement en celle mayson
 Où le peuple az refection . . .

«Enfin, plusieurs détails, plusieurs traits de mœurs, semés dans cette œuvre vraiment touchante et pathétique, la rattachent d'une façon directe à notre pays» (PHILIPPE GODET).

D'après MUGNIER¹⁾ il ne paraît pas que ce mystère ait été représenté en Savoie; par contre, ce qui confirme nos présomptions, le début du texte qui manquait à l'édition de M. DE LA MARCHE a été retrouvé à l'hospice du Grand-St-Bernard²⁾.

Les jeux consistaient primitivement en processions ou cortèges, où des discours étaient tenus et des cantiques chantés par les figurants; ils se tenaient en outre en partie dans la rue ou sur la place publique, en partie à l'intérieur des églises. Ces caractères se retrouvent dans le *Jeu des Rois* célébré encore au XIX^e siècle, dans ceux de la *Passion* et de la *Résurrection*, qui ont survécu jusqu'au XVIII^e siècle, et leur assignent une lointaine origine.

Dans une étude sur les *Moines de la Bazoche*, particulièrement à Chambéry, M. ANDRÉ PERRIN expose que les confréries de jeunesse de ce nom, très répandues dans l'ancien duché de Savoie — dont le Bas-Valais fit partie jusqu'en 1475 — se livraient dès la seconde partie du XIV^e siècle à

¹⁾ Le Théâtre en Savoie (1887). — ²⁾ Communication de M. le chanoine J. GROSS.

des représentations scéniques¹⁾ d'abord pour l'édification, puis pour l'amusement, voire pour le scandale du public²⁾. Or des sociétés de ce nom existèrent dans le Bas-Valais savoyard ; celle de St-Maurice subsistait encore vers la fin du XVIII^e siècle ; j'en ai aussi découvert des traces à Sembrancher où François de Loës était en 1597 l'abbé laïc de ces joyeux compagnons.

Montaient-ils ici, comme en Savoie, sur les « chaffaulx » aux jours de fêtes patronales et de Carnaval ? Sans en avoir de preuves certaines, on peut, par analogie, pencher pour l'affirmative. Mais venons-en à des précisions.

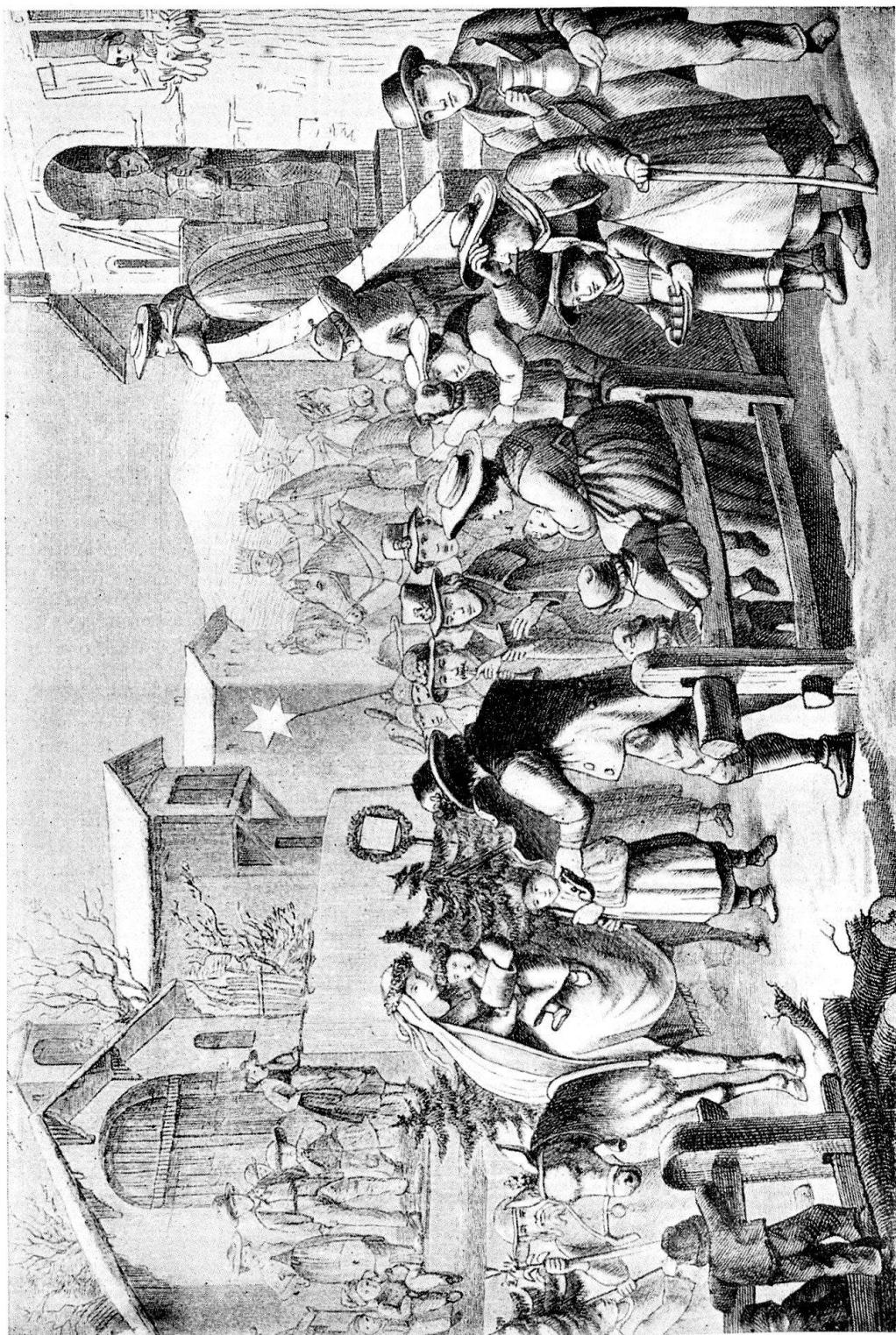
Le chroniqueur notaire SÉBASTIEN PERRIG, de Brigue (XVII^e siècle) affirme qu'on vit pour la première fois en 1497 jouer des comédies et des tragédies en Valais. Mais l'infatigable fouilleur d'archives qu'est M. le chanoine IMESCH relate dans sa Monographie de Naters qu'en l'an 1431 il fut joué à Gliss un mystère auquel contribua toute la paroisse qui embrassait alors, outre Brigue, Gliss-Gamsen, tout le Brigerberg ainsi que Naters.

Il conviendrait donc d'avancer d'un siècle au moins la date indiquée par l'abbé KÄMPFEN, les XVII^e et XVIII^e siècles coïncidant, eux, avec l'apogée de notre théâtre national.

III. *Répertoire antérieur au XIX^e siècle.*

Dès le XV^e siècle, la poésie dramatique française se répartit en *mystères*, empruntés aux ancien et nouveau testaments, aux légendes pieuses et à la vie des saints, en *moralités* où interviennent les vices et les vertus personnifiées, et en *farces* et *soties*, plaisantes ou satiriques. A peu de différence près, ce sont les genres adoptés en Valais ; si de par la faute de son isolement, ils s'y introduisent avec un ou deux siècles

¹⁾ « Dans notre ville, l'Abbaye de la Bazoche, comme ailleurs les sociétés de fous, etc., était un terrain neutre où chacun secouait l'étiquette impérieuse qui réglait alors la vie publique suivant les distinctions de rangs et de classes. Aux scènes de la Passion et aux mystères succédèrent des pièces plus légères, d'un caractère vif et bouffon, sous les noms de farces et de moralités, dans lesquelles, auteurs et acteurs tout à la fois, ils faisaient rire le bon populaire au moyen d'allégories et de mordantes satire exprimées avec cette liberté et cette crudité de langage si habituelles à nos aïeux ». (La Bazoche, les Abbayes de Jeunesse... en Savoie, 1865.) — ²⁾ En 1430, un édit d'Amédée VIII n'autorisait plus « que des jeux honnêtes et des représentations d'histoire sacrée et morale ».



Das Dreitünigenpfest in Säntis. Nach einer Zeichnung von Walter R. Migg.

de retard, ils s'y maintiendront par contre intégralement aussi longtemps que l'ancien régime; ils lui survivront même et ignoreront tout de l'interdiction qui les frappe en France en 1548 déjà et dans certains cantons voisins lors de la Réformation.

Il serait superflu de rappeler que le théâtre chrétien est sorti de l'Eglise. Les premiers mystères ne sont que l'illustration des principaux articles ou de certaines cérémonies de la foi catholique ou la reproduction des épisodes les plus saillants de la Bible, de la vie de Jésus et des saints. Rien n'est plus exact, pour ce qui nous concerne, que le vers de Boileau évoquant nos aïeux :

«Jouant les saints, la Vierge et Dieu par piété.»

A tout seigneur, tout honneur. Je passerai tout d'abord en revue les mystères de la Nativité, de l'Epiphanie (les Rois), de la Passion, de la Résurrection, du Jugement dernier puis nous aborderons les drames bibliques et les légendes des saints.

La Nativité.

Une Nativité, composée par le Dr. GARIN RITZ fut jouée en Conches en 1790; y figuraient, à côté des personnages conventionnels qui entouraient la crèche de Bethléem, la Mort, le Jugement dernier, l'Enfer, le Paradis, etc.

J'ai découvert un lot de Vieux Noëls de la région St-Maurice-Montheys remontant au XVII^e siècle et dont quelques-uns, s'adressant à un auditoire, ont vraisemblablement accompagné une représentation.

L'Epiphanie et les Rois.

«On a célébré dans l'Eglise, écrit le docteur CHRÉTIEN DES LOGES dans son rarissime «Voyage d'un convalescent dans le département du Simplon» (1813) les fêtes des Foux et des ânes, et en Valais on célèbre la fête des Rois. L'évêque, des chanoines, des sénateurs¹⁾, étaient de cette congrégation à laquelle aucune bonne œuvre n'est attachée; son but est de noyer la raison dans un gala que le Roi donne. On y représente le Dauphin et une cour complète; à ces êtres imaginaires on prodiguait des honneurs . . . »

A quand remonte ce jeu des Rois? Au XV^e siècle en tout cas, puisqu'en 1483, l'évêque Jodoc de Sillinen alors au

¹⁾ Membres du conseil bourgeois de la ville de Sion.

début de son orageux pontificat, invite à sa cour pour y célébrer l'Epiphanie, 260 notables d'Aigle, d'Ollon et de Bex.

La chronique de BÉRODY abonde en détails sur la fête des Rois à St-Maurice et aux environs. Elle y était marquée par l'élection d'un roi, à qui incombaît le devoir de régaler les participants, par des cérémonies à l'église paroissiale, parade, cortège, banquet, honneurs militaires avec décharges de mousquets et de mortiers. Voici les couplets chantés en cette circonstance aux environs de 1650 :

Chant des Rois.

1.

Vous autres des contrées
Venez pour écouter
Une estrange merveillie
Qui est des plus belle
Le monarque des Cieux
Il est né dans ce lieu.

2.

Vous verrez son Palais
Qui est tout découvert
Et dans une mesure
Grand froid il endure
Pour nous eschauffer tous
De son Divin amour.

3.

Ce Roy qui dans les Cieux
Parait tout radieux,
A ce jour dans l'estable
Entre le Beuf et l'asne.
Il paroît Triomphant
De lorgoullieux tyran.

4.

Beaux Roys ne crenée point
A luy baiser la main
Cest celle qui ordonne
De nos belles Coronnes
Donnez lui nos presents
A ce Divin Enfant.

5.

Caspard de St Mauris
Paroitrat fort joli
Apres la grande grace
Qu'il a eu de laffable.
Pour or luy donnera
Son sifflet et ebat.

6.

Melchior paroistrat
En tres fort bel eclat
Venant de Verosse
Avec des gros hommes.
Pour encens donnera
Orge et moutons gras.

7.

Vous vous etonnerez
Quant vous verre entrer
Balthasard de grand mine
De May (*Mex*) la fertile.
Pour mirrhe offrirat
Des feves et seras.

8.

Apres offert leurs dons
A l'aymable Poupon
Il prendront un autre route
Sans revoir Herode
Ils sen vont avec joye
Tout droit à leur Palais.

9.

Très gracieusement
Ils arretent leurs gens
Et font prendre place
Tous leurs braves a table
Et crient à haute voix
Vive le Roy qui boit.

10.

Vivat, vivat, vivat
Crient levant le bras
Le premier au compere
Et puis a la commere
Vous boirez s'il vous plait
A la santé du Roy.

11

Ainsi galliardement
Rient les assistans
En faisant memoire
Du Roy plein de gloire
Estans nouveau ne
Chantons Noé, Noé.

Le curé de Vouvry, JACQUES MURISIER en 1626, et celui de Salvan, GRAPILLARD en 1642 commémorent l'Epiphanie (6 janvier) par l'histoire des Trois Mages.

Un Antiphonaire de 1761 provenant de l'église de Notre-Dame-des-Champs (église paroissiale) de Martigny contient la formule du couronnement du Roi; elle débute par le chant du «Veni Creator» et l'oraison «Deus qui corda fidelium...» Puis c'est la bénédiction de la couronne, et l'aspersion d'eau bénite. Alors commence la fête profane, avec cortège et collation, terminés par une nouvelle bénédiction à l'église.

A Martigny encore, il y avait jusque vers 1860, parade militaire autour de l'église; de jeunes garçons costumés étaient censés représenter les Rois et assistaient à la grande messe, au sommet de la nef, couronne en tête et sceptre en mains; on en comptait jusqu'à une demi-douzaine qui rivalisaient à qui auraient le plus de rubans et les plus bariolés. Durant l'office, les familles qui avaient fourni un roi apportaient à l'offrande un pain qui était béni et distribué aux fidèles¹⁾.

De temps immémorial, on célébrait à Savièse l'Epiphanie par un mystère qui par la suite se réduisit à une cavalcade, composée de deux groupes, la Sainte Famille, les Mages, les bergers d'une part, Hérode et ses sbires d'autre part. Et c'était les 5 et 6 janvier — le mystère se prolongeait deux jours! — après la scène de l'adoration de l'Enfant-Dieu par les Mages et les bergers, accompagnée de naïfs cantiques²⁾, la fuite éperdue en Egypte — c'est-à-dire de St-Germain, par Granois, jusqu'à la chapelle de Chandolin; le lendemain la Sainte-Famille, escortée des Rois et des bergers, allait de St-Germain par Rouma jusqu'à Ormonna, où se célébrait la fête patronale locale. Ce fut la finale, parfois trop profane, de ce mystère qui en provoqua la suppression une première fois en 1860, puis de nouveau en 1891. Il est question de la rétablir.

¹⁾ Communication de M. PHILIPPE FARQUET. — ²⁾ Reproduits dans les Cahiers de Folklore valaisan (juin 1930) par M. BASILE LUYET.

Les membres des deux familles qui incarnaient les principaux rôles continuaient à porter le sobriquet de : *ceux d'Hérode*, et *ceux du Roi*. Le nom de famille Rey, si répandu au Val d'Illiez, à Sion et dans la région de Lens ne serait de même qu'une réminiscence, consacrée officiellement, du «règne» éphémère de certains de leurs ancêtres.

Une coutume d'un genre différent s'est maintenue à Loèche : les patriciens du bourg, en riches habits de gala et l'épée au côté se rendaient récemment encore en cortège à l'église entre une double haie de villageois accourus des environs. Le Roi, désigné à tour de rôle, marchait en tête, arborant les attributs de la souveraineté et donnant le bras à la reine de son choix. Après la bénédiction religieuse, les participants revenaient au logis du héros du jour aux frais duquel un banquet, suivi d'un bal, était servi. Brigue eut jadis une festivité analogue.

Lötschen est l'un des rares endroits où la tradition des Rois s'est maintenue¹⁾). Le 5 janvier au soir, un cortège chantant des chants appropriés à la circonstance parcourt les ruelles de Kippel. Précédés d'un porteur d'étoile, les Mages défilent montés sur des chevaux de bois et escortés de satellites masqués ou agitant des clochettes de vache (Carnaval empêtant sur l'Epiphanie) et entre deux haltes dans les maisons où l'on réveillonne, ils répètent à perdre haleine le refrain :

König Kaspar und Melchior
Und Balthasar wir heissen
Vor aller Menschen Tor
Zu singen wir uns befreissen
Es ist ein König aller Menschen
Herr Jesus Christ²⁾.

¹⁾ Le jeu même des Rois y fut pratiqué pendant des siècles. — ²⁾ Voici, d'après le manuscrit de M. EBENER, la description de la Fête des Rois, telle qu'elle se célèbre dans le Lötschenthal.

La veille déjà, les Rois défilent à cheval dans chacun des villages, suivis de leur escorte ; la monture est un cheval de bois, recouvert d'une housse noire ou blanche selon qu'il s'agit de Gaspard ou de Balthasar, et qui enserre les hanches du cavalier, dont les propres jambes servent de moyen de locomotion. Les Mages portent chacun un manteau à sa couleur, ainsi qu'un sabre et une couronne en papier doré. Leur poitrine est chamarrée de bimbeloterie. Ils sont accompagnés de bouffons, nommés *Goigglär*, dont les grosses plaisanteries contrastent avec le caractère de la fête.

Pendant que les Rois parcourent les ruelles au galop, les jeunes gens, entourant un porteur d'étoile, vont chanter des cantiques analogues à la circonstance sous les fenêtres du prieur à Kippel, sous celles du président dans les autres villages. (1er acte).

La Passion.

Si le Mystère de la Passion est celui dont il existe le plus grand nombre de compositions latines ou françaises, il a malheureusement laissé peu de traces en Valais, bien qu'il dût, selon toutes apparences, être fréquemment joué par les confréries de Pénitents, assez nombreuses à cette époque. Le 20 avril 1639, GASPARD BÉRODY faisait représenter dans le grenier de l'abbaye de St-Maurice quelques scènes de la Passion et de la Mort de Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

Lorsqu'en 1734 les Jésuites furent appelés à Sion par l'évêque SUPERSAXO, il s'y pratiquait encore l'usage barbare de représenter grossièrement la Passion le Vendredi-Saint, comme on le faisait au siècle précédent en France et en Italie; le pénitent qui figurait le Christ était chargé d'une croix très lourde et maltraité à coups de fouet et de corde, pour le plus grand plaisir de la populace. Les Pères substituèrent à ce trivial spectacle une pièce plus sérieuse et décente, qui fut à son tour abolie par Mgr BLATTER en 1796 et renvoyée au dimanche de Quasimodo¹⁾.

Antérieurement aux Jésuites, il devait se donner à Sion une représentation le lundi de Pâques (la Résurrection?), car en 1620 le Chapitre de la cathédrale remet au maître d'école deux écus «pour la comédie jouée le lundi de Pâques».

D'après MARIO***²⁾) le Mystère de la Passion se jouait en grande pompe sur la place de Vissoie (Annivier) et certains rôles étaient si recherchés que pour les obtenir, entr'autres ceux du Christ et de Pilate, il fallait payer le pot de vin. En 1820, ce jeu s'est donné à St-Luc (MARIO*** aurait-elle

Leur chevauchée terminée, Rois et «goigglär» rejoignent les choristes et se livrent à des voltiges de plus ou moins haute école. Tous ensemble vont rendre visite aux conseillers, châtelains (juges), et autres notables. Leur sérenade est rémunérée soit en nature (vin, eau-de-vie, cigares, gâteaux), soit en espèces (1 ou 2 fr.). (2^e acte).

Le 3^e acte se déroulait jadis dans les villages voisins où le cortège royal, mis en verve par les collations répétées, s'avisaît parfois de se rendre. Malheureusement, sous la double influence de la boisson et des rivalités locales, la partie ne se terminait pas toujours pacifiquement.

Remarquons à ce propos que des joutes sanglantes et non prévues au programme marquaient ailleurs qu'à Lütschen la parade de l'Epiphanie; ainsi de graves bagarres se produisirent à St-Maurice entr'autres en 1642 et 1738.

— ¹⁾ Note manuscrite du chanoine A.-J. DE RIVAZ. — ²⁾ Le Génie des Alpes valaisannes.

confondu?) avec des préludes depuis Adam; un arrière-petit-fils de celui qui figurait l'archange Gabriel porte encore le surnom de l'*Ange* en mémoire de l'événement¹⁾.

La Résurrection.

Ce mystère dont un fragment fut découvert à Valère par le professeur FRANZ JOSTES en 1894 et étudié par JOSEPH BÉDIER dans la revue *Romania* (1895) a-t-il été représenté chez nous? Comme c'est le cas pour celui de saint Bernard, nous en sommes réduits à des conjectures; sa présence en Valais démontre à tout le moins que le genre n'y était pas indifférent et cette conclusion de M. BÉDIER a son prix: «On ne saurait se représenter ce mystère si modeste que composé, monté, joué dans quelque petite et pauvre ville.»

Le contexte laisse supposer entr'autres tableaux: la venue des saintes femmes au sépulcre, l'annonce du miracle par l'ange, l'apparition du Christ à Madeleine:

Je suis li pastor et li sire
Qui por vos ai soffert martire.
Esgardez mes mains et mes piez:
Perciés furent por vos pechiez;
Esgardez mon costé fendu:
Por vos ai mon san espandu:
Por vos ai corone portée
Qui ma teste a sanglantée.
De mòn san vos ai racheté,
De l'enferman prison gité.
Tuit cil qui bantizié seront
Et en me de bon cour creront
Aront la flour de paradis
Que je donne à mes amis . . .

Quand à la langue, elle permet d'attribuer l'œuvre au début du XIV^e siècle: celle-ci serait donc une des premières connues sur la Résurrection.

L'Eucharistie.

Quoique introduite relativement tard dans la liturgie catholique, la Fête du Saint Sacrement ou Fête-Dieu, se célèbre partout en Valais avec un éclat exceptionnel. Jusqu'à quel point la procession, qui en est le clou, avec ses groupes de figurants: anges, saints, etc. et l'intervention des milices,

¹⁾ Communication de M. l'abbé ERASME ZUFFEREY.

et ses haltes devant les reposoirs évoque-t-elle les anciens mystères? Je ne puis le préciser; c'en est à coup sûr un vestige, car la représentation de ce mystère a précédé la coutume de la procession.

Le dimanche 3 mai 1626, la paroisse de St-Maurice assistait à une *sacra et mystica historia*, soit l'institution du vénérable sacrement de l'Eucharistie.

En 1933, la paroisse de Lötschen organisera à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation, un *festspiel*, ou si ce mot est trop profane, une pieuse féerie : *Der Segenssonntag* (on appelle de ce nom-là à Lötschen le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu), mystère eucharistique en vers, sorti de la plume de son talentueux pasteur, le prieur SIEGEN. Ce « *Sakramentspiel* » en trois parties (Prolog, Vorspiel, Nachspiel) mettra en scène Jésus-Christ, les sept sacrements, les anges tutélaires de la vallée, les pères et mères de famille, les bergers, etc., des personnages religieux ou politiques ayant joué un rôle historique dans la vallée, des paysans, des pâtres, des soldats, des enfants, etc.

Le Jugement dernier.

C'est l'un de nos monuments dramatiques des plus anciens et des plus fréquemment cités¹⁾). La cure de Kippel conserve le texte de l'un d'eux datant du XVIII^e siècle. Le motif était certes bien propre à frapper l'imagination populaire d'autant plus qu'à ce que rapporte la tradition orale, des incidents sensationnels en marquèrent ci ou là la représentation. Ainsi à Lötschen, l'artiste qui avait assumé le rôle du diable ne fit ni plus ni moins qu'un pacte avec lui pour mieux l'incarner et remporter un plus grand succès. Mal lui en prit, car au baisser du rideau, Satan vint en personne s'emparer de son satellite et l'entraîner avec lui dans les abîmes infernaux. Dès lors la pièce aurait été interdite²⁾.

¹⁾ Les différents auteurs ont dû s'inspirer du « Théâtre du Monde » de Calderon. — ²⁾ Je m'excuse auprès de mes lecteurs d'introduire la plaisanterie dans un sujet aussi grave, mais pendant que j'y suis je ne puis m'empêcher d'emprunter à F. G. STEBLER (*Die Visperthal Sonnenberge*) l'amusant trait suivant: Pour avoir tenu le rôle du diable, un citoyen de Täsch avait conservé le sobriquet de « *Tifel* »; sa famille n'était dénommée que « *s' Tifels* » et ses enfants « *die Tifelti* ». En été le « *Tifel* » était employé des hôtels SEILER à Zermatt. Etant une fois pris de vin et ayant négligé son travail, M. ALEXANDRE SEILER lui fit une remontrance, à laquelle le fautif répliqua imperturbablement : « *Uf dieser Erde befählet Ihr, aber im Jensits befihle denn i!* ».

Peut-on pousser plus loin la conscience, l'incarnation d'un rôle?

A St-Nicolas (Viège) c'eût été pire encore. Au moment où le Juge éternel prononçait la suprême sentence, le groupe des démons et des damnés se livra à une telle clamour, à un tel tintamarre que l'ébranlement de l'air qui en résulta provoqua un détachement de pierres du flanc de la montagne voisine. Ce fut une panique générale. Il n'y eut pas de morts, mais de nombreux blessés et les propriétés furent gravement endommagées¹⁾.

Malgré ces fâcheux précédents, le *Jugement dernier* en trois parties et un intermède, était donné à Mörel en 1761. Rarogne l'a ressuscité en 1930²⁾.

Le manuscrit du «*letzte Gericht*» conservé aux archives paroissiales de Kippel date du XVIII^e siècle. L'auteur est inconnu, mais il est certainement valaisan (son langage et certains personnages qu'il met en scène trahissent son origine); de plus, il doit être un ecclésiastique car on sent qu'il a étudié la philosophie (il parle, par exemple, de Platon en connaisseur et se perd en longues divagations métaphysiques et théologiques), selon toute vraisemblance chez les Jésuites de Brigue. Les trois parties du mystère traitent successivement de l'orgueil, source de tous les vices et malheurs, et de ses manifestations, puis des tentations exercées sur les humains par les démons et ambassadeurs de l'Antéchrist, enfin du jugement dernier, encadrées d'un prologue et d'un épilogue.

Dans le fragment que j'ai eu l'avantage d'examiner apparaissent le jeune fat (der stolze Jüngling), la mort, un prêtre, Lucifer et ses suppôts: Belzébuth, Mercure, Grufax et Klefax, l'Antéchrist, la Vierge Marie, des anges, le Comte d'Irlande, des paysans, un capitaine, un lieutenant, un banneret, le roi d'Asie, le Comte d'Amérique, etc.

Le manuscrit conservé à Kippel n'est malheureusement qu'une copie d'une œuvre antérieure, copie destinée aux gens d'Ersch (Erschmatt, district de Loèche); le dernier feuillet porte cette curieuse inscription: «Dieses Buch haben bezahlt erstlich die Gemein (de) zwei Fischel Korn geben. Zweitens hat Joseph Bellwald ein Fischel Korn geben. Drittens hat Peter Brumat

¹⁾ Ruppen: *Statistique de St-Nicolas et Wallisersagen*. — ²⁾ A relever que le Juif errant (Ashaverus) tient dans chacun de ces mystères un des principaux rôles.

ein Viertel Korn geben. Viertens hat Valentin Felix Bruder ein Viertel Korn geben. Fünftens hat Hans Jocher ein Viertel Korn geben. Sechstens hat Peter Hugo von Ersch ein Viertel Korn geben. Das Übrige hab ich darzu getan bis in allem 5 Fischel Korn ist der Wert gewesen. Ich hab geschaffen und eingezogen. Ich Franz Xaveri Sewer von Ersch gebürtig. Zwar der Herr Meyer ein Teil geschrieben hat auch nichts dafür gehabt. Wir haben es gespilt an Ersch den 2 Tag Meien 1782. Der spil-führer ist gewesen der Herr Junker Landvogt Werra von Brig. »

Erschmatt pouvait compter alors cent vingt habitants : ce paiement en nature (5 fichelins de grain) d'un texte, la mise sur pied d'environ 80 figurants, les frais de mise en scène et de confection de costumes, tout celà ne témoigne-t-il pas un zèle, un désintéressement, pour lesquels l'épithète admirable n'a rien d'excessif ?

Voici l'épilogue du « Letzte Gericht » de Kippel.

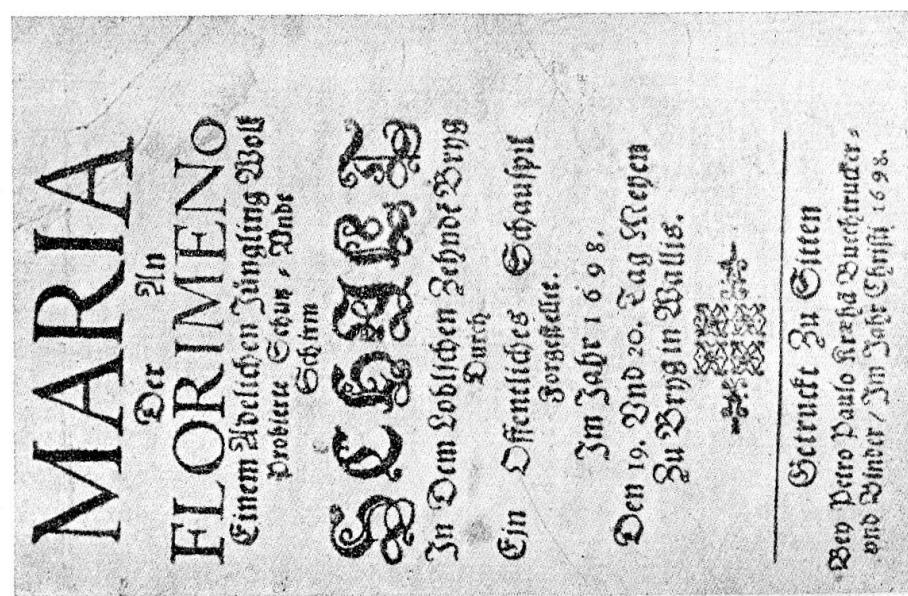
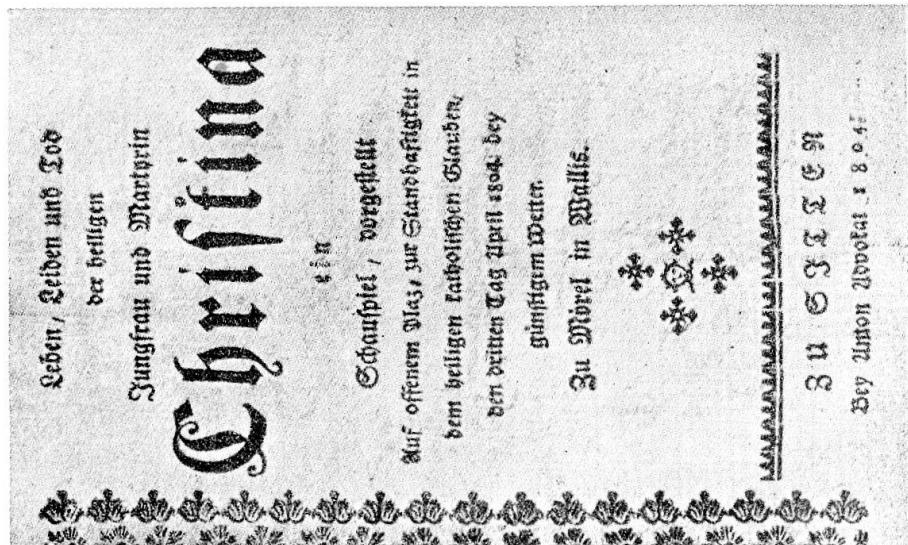
Ehrwürdige geistliche Hochgelehrt und weis
 Seyen zuerst benant mit allem fleis
 Streng edel fest hochweise herren
 Auch jeder genant nach seinen ehren
 Auch jeder genant in sonderheit
 Nach seiner (Ehre?) und würdigkeit
 Zum end gotlob seyn wir gekommen
 Zweifels ohn habt ihr vernomen
 Dise tragedi so. geschicht
 Von dem jüngsten tag und dem gericht
 Alhier gehert und geschen
 Wie es am end der Welt wird geschehen
 An des herren letzten Zukunft
 Den ersten Begriff mit der Vernunft
 Kein menschlicher verstand mag ausrechnen
 Noch weniger ein Zung aussprechen
 Wie erschrecklich der jüngste Tag
 Zeigt uns an manche weissag
 Dergleichen zeigt uns an petrus hel
 Am dritten des andren Capitels
 Des Herren tag wird kommen mit Macht
 Eben wie ein Dieb bei der Nacht
 Da himmel und Erden werden brinnen
 Und alle Element darinnen

Werden schmelzen mit grossem Krachen
 Darum sollten wir christen wachen
 Und uns bewahren mit Reu und bus
 Weil man alle erscheinen mus
 Am jüngsten Tag an dem Gericht
 Das wir vor seinem angesicht
 Dan megen stehen mit frolockung
 Weil sich nöchert unser erlösung
 Damit wir ewiglich mit Gott
 Der Welt dem Teufel soll zum spott
 In seinem Reich dort mögen leben
 Darzu uns Gott die gnad wollt geben
 Durch Jesum Christum seinen Sohn
 Welcher für uns genug hat gethan
 Die ewig freidt auch ieberdas
 So winsch ich allen Christen das
 Das übrige habt ihr gehört.
 Wo ihr aber habt verspürst
 Einen so wir haben begangen,
 So steht an euch unser verlangen
 Ihr wollet uns dessen vergessen
 Und uns im besen nicht zumessen
 Sonder gnädiglich übergeben
 Was aber uns hier beyneben
 Antresten thut mit grösster Schuld
 Sagen wir dank um die geduld
 Ich verhoff sie werden mit frommen
 Wider nacher Hause kommen
 Dan uns nach disem wollte geben
 Jesus Christus das ewig leben.

Amen.

Episodes bibliques et Vies des Saints.

Parmi les épisodes bibliques adaptés à la scène, relevons les *Noces de Cana* (St-Maurice 1613), le *Mauvais Riche* (Monthey 1628), l'*Enfant prodigue* (St-Maurice 1641), et dans le Haut-Valais, en nous référant à Kämpfen qui n'en précise ni le lieu, ni la date, *Joseph et ses frères* (très fréquent, joué pour la première fois au Collège de Brigue en 1676), le *Sacrifice d'Abraham* (probablement inspiré de l'œuvre de Théodore de Bèze, qui eut de nombreuses éditions), la *Chaste Suzanne*,



Zwei Programme von Walliser Volksschauspielen.

Jephthé, juge d'Israël, David, Judith et Holopherne, Nabuchodonosor, etc.

Ce sont pourtant les vies ou légendes des innombrables Saints du calendrier catholique qui furent de préférence mises à contribution. L'héroïsme des martyrs : quelle leçon, quel exemple plus propres à galvaniser l'orthodoxie du peuple valaisan mise en péril par le formidable mouvement de la Réforme ? et simultanément à retremper son dévouement à la cause du prince-évêque, elle aussi compromise par les aspirations démocratiques ? Pour prêcher la fidélité à la religion et à ses représentants, la chaire s'assura adroitement le concours de la scène, et le clergé indigène, quelque peu relâché, trouva des collaborateurs, voire des suppléants opportuns autant que précieux dans les capucins de Savoie dès 1628, et dans les Jésuites de Souabe à partir de 1650 à Brigue, et de 1734 à Sion ; 42 ecclésiastiques de Lucerne et des cantons primitifs furent mandés pour seconder nos desservants paroissiaux et l'abbaye de St-Maurice elle-même dut faire appel à des professeurs du dehors.

L'influence des disciples de Loyola sur le développement religieux et intellectuel et par ricochet sur celui du théâtre populaire fut immense. Son extension est en très grande partie leur œuvre et celle de leurs élèves ; mais s'il gagne au point de vue littéraire, il se laisse d'autre part envahir par la scolastique et la dialectique : il n'y a guère de différence dans le choix et l'esprit, dans le fonds et la forme entre les scènes des collèges de Brigue et de Sion — hors de mon sujet — et celles des places publiques ou des vergers de nos villages. On retrouve, parmi les programmes conservés, quantité de pièces jouées tout d'abord dans les établissements des Pères à Brigue, Porrentruy, Lucerne, Fribourg.

Mais il est temps d'aborder la nomenclature fatidiquement aride et fragmentaire — établie exclusivement, à défaut d'autres documents, d'après les programmes collectionnés au Musée historique du Haut-Valais à Brigue et aux archives cantonales à Sion — soit des bienheureux personnages, habitants du Paradis, soit des pieuses légendes, fictions ou allégories imaginées pour l'édification de nos aïeux, après avoir préalablement renvoyé à la chronique de Bérody¹⁾ pour les détails con-

¹⁾ Publiée *in extenso* par le chanoine BOURBAN, et *passim* par le *Conservateur suisse* T. 10 et par la *Gazette du Valais*.

cernant la *Glorification de Sainte Claire*, les mystères de *Saint Maurice* (1620) et de *Saint Sigismond* (1632) à St-Maurice, celui de *Saint Bernard de Menthon* (1640) par le Valdostain Liabel, prieur de Martigny, etc.¹⁾

1698 à Brigue, *Florimenus*, ou protection du jeune patricien Florimenus par la Sainte Vierge.

1703 à Naters, *Sainte Catherine d'Alexandrie*, vierge et martyre.

1714 à St-Maurice, *La Corruption du monde et sa fin*, farce morale.

1717 à Brigue, *Maria de Lætitia*, ou la liberté obtenue grâce au concours de Notre-Dame.

1728 à Ernen, *Cornelius et ses neuf fils*.

1729 à Sion, *Mater admirabilis*, épisode des croisades.

1730 à Sion, *Miraculeuse puissance de Dieu*, récompense de l'amour filial.

1730, sans lieu, *Jean Garin*, pseudo ermite qui assassina la fille du prince de Montferrat, après l'avoir séduite. Il se repent de son crime et est condamné à ne plus regarder le ciel pendant 7 ans. (Une variante avait été jouée à Zoug en 1727).

1732 à Tourtemagne, *Griselidis*, touchante histoire d'une trop jolie bergère qu'un prince prend pour épouse et soumet à toutes sortes de vexations pour éprouver sa fidélité.

1734 à Fiesch, Le tyrannique égoïsme de *Philodenarius*, par Auguste Steffen.

1738 à Ried (Brigerberg), *Saint Georges*.

1740 à Reckingen, 1752 à Tourtemagne, 1755 à Sion, *Sacrum silencium*, ou saint Jean Népomucène victime du secret de la confession.

1741 à Gliss, *Saint Barthélémy*, apôtre de l'Arabie, de la Perse et des Indes.

¹⁾ A relever la coïncidence, négligée par M. BOURBAN, de cette abondante éclosion de drames et mystères dans le Bas-Valais avec celle qui se produisit à Annecy, dès 1619, grâce aux Pères Barnabites ; or, c'est le zèle de saint François de Sales, évêque d'Annecy, et des capucins de Savoie qui préserva le Bas-Valais de la Réforme. L'annotateur de la chronique BÉRODY a oublié aussi de signaler le Mystère de Saint Maurice, de JEAN WAGNER, représenté en septembre 1581 à Soleure et qui présente pas mal d'analogie avec celui de BÉRODY. Simple hasard ? Notons encore que le Père JOILLER, curé de Gondo, qui a publié dans les *Catholische Schweizerblätter* de 1889 une étude : *Einfluss der humanistischen Studien auf Oberwallis* où il passe en revue l'état des arts, sciences et lettres du XV^e au XVII^e siècle ne fait aucune allusion au théâtre.

1742 à Sion, *Titus Condéra*, triomphe du christianisme au Japon.

1747 à Loèche, *Louis XV*.

1748 à Bellwald (Conches), la vie merveilleuse de la princesse *Hirlanda*, triomphe de l'innocence (Wenn Gott wohl will, dem Niemand übel).

1748 à Mörel, *Saint Jean Baptiste*.

Entre 1730 et 1764, Jean-Pierre Imboden, curé de St-Nicolas, compose 6 tragédies, toutes jouées dans la vallée de Viège. A titre de remerciements, la jeunesse lui construit un presbytère.

1750 à Bellwald, *Sainte Catherine*.

1750 à Sion, *Antiochus et Stratonice*.

1750 à Brigerberg *Marie Stuart* (jouée auparavant à Zoug en 1728 et à Einsideln en 1736.)

1751 à Fiesch, Miraculeuse conversion du prince *Josaphat*.

1758 à Mörel, *Boetius* ou les méfaits de l'envie; cette pièce fait partie du cycle de Don Juan.

1770 à St-Maurice, le *Massacre des apôtres Pierre et Paul*.

1771 à Münster, les *Miracles de saint Antoine de Padoue*, par Dr. Georges-Garin Ritz¹⁾.

1773 à Fiesch, *Javomir*, duc de Bohême ou Dieu n'abandonne pas les siens.

1775 à Fiesch, *Placide et Eustache martyrs*, par Augustin Steffen.

1780, sans lieu, *Louis*, victime de l'amour de Dieu.

1787 à Törbel, *Les martyrs Justine et Cyprien*.

1790 à Reckingen, *Saint Jean Baptiste*, par Garin Ritz; le manuscrit conservé à la maison communale fut acheté à l'auteur 112 batz, soit Fr. 16.80.

1790, ibidem, *La Nativité du Christ*, par le même.

Vers 1790, à St-Nicolas (Viège), *Les comtes Philibert et Rodolphe de Paqueville*, ou amour fraternel et fidélité conjugale, adaptation par Lucas Deschalen.

1791, sans lieu, *Saint Boniface*, martyr.

1792 à Sion, *Saint Bernard de Menthon* ou la victoire sur la chair et le monde.

1804 à Mörel, Vie et Martyre de *Christiana*, ou la constance dans la foi.

1805 à Törbel, *Maurice*, empereur romain.

¹⁾ Un *Saint Antoine de Padoue* joué à Zoug en 1723 provenait d'un RIEMMATTEN valaisan. (Zuger Neujahrsblatt 1892.)

Vers 1770, la société de St-Maurice s'attaquait à *Zadig* de Voltaire. Celui-ci avouait que cette tragédie, qui contraste avec le reste de son œuvre, n'avait été nulle part mieux accueillie qu'à Lausanne (vers 1755). Il n'y a rien d'étonnant que des échos du théâtre de Monrepos soient arrivés jusqu'à la cité agaunoise. Une anecdote se greffe sur cette représentation ; la sympathique Zaïre, en l'occurrence Mlle LOUISE DE QUARTÉRY, fille du dernier vidonde, trouva une compensation à son lamentable destin, et son baptême *in extremis* fut couronné, séance tenante, par une demande en mariage de la part d'un spectateur, touché de sa grâce et de son malheur, et qui n'était autre que M. DE CHAIGNON, résident français à Sion.

Ce dénouement imprévu me servirait de transition toute naturelle entre les genres grave et badin. Je ne ferai toutefois qu'effleurer ce dernier. D'après notre historiographe KÄMPFEN, à la tragédie succédait une comédie dont les héros étaient soit un couple conjugal en querelle, soit une diseuse de bonne aventure, soit un ivrogne ou un avare. Sa mission se conformait à l'antique précepte, et consistait à corriger les travers et les vices en les tournant en ridicule. Le clou de ces pièces était le fou, sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Pour donner une image un peu complète de notre activité scénique, je ne puis passer sous silence les pièces de circonstance, par exemple celle qui fut jouée à Sion en 1681 à l'occasion du renouvellement de l'alliance entre le Valais et les cantons catholiques : «*Sertum connubiale Helveticō-Vallesium ex auspicatis nominibus septem helvetiorum catholicorum Cantonum et septem desenorum Valesiae inter se renovatum orthodoxae fidei faedus non sine ingenti applausu contextum*», celles célébrant le retour d'un gouverneur, une élection ou une visite épiscopale ou grand-baillivale¹⁾, etc., non plus que nos premiers spécimens de théâtre allégorique, véritables pré-

¹⁾ Citons comme exemples : des *Salutationes ad prænobilem et clarissimum deminum illustris deseni sirrensis judicem* (sans date) où interviennent Astrée, Bellone et Thalie, déesses de la justice, de la guerre et de la science, et une pièce de circonstance dédiée en 1747 par FÉLIX WYSS, le futur chanoine de Sion, à GASPARD STOCKALPER. Le Bas-Valais y est comparé à Proserpine que Thésée, c'est-à-dire le gouverneur de St-Maurice, GASPARD STOCKALPER, délivre des enfers. Il l'a aimée comme un père aime sa fille, et l'a « suavement » retenue sous le joug de la patrie en la protégeant contre les vices et contre Pluton.

curseurs de nos modernes festspiels, où le texte se marie et alterne avec des chœurs, de la musique, des évolutions chorégraphiques, des apparitions de personnages allégoriques, etc. Le mérite de cette initiative revient en premier lieu aux frères JEAN (1700-1777) et AUGUSTIN (1709-1796) STEFFEN, de Fiesch, l'un surtout peintre et musicien, l'autre poète. C'est ainsi qu'ils organisèrent à Lax, en 1749, une pièce: « *Contrafeth der edlen Jungfrauen Valesiana*, dreifache Kräften der guldenen Freyheit des edlen Stands Wallis », en trois tableaux figurant l'origine, le développement, l'apogée de l'indépendance valaisanne¹⁾. Déjà à Gliss en 1728, puis à Naters en 1764, les démocrates haut-valaisans s'étaient délectés à la vue et à l'ouïe d'un spectacle à nombreuse figuration et à riche mise en scène: *Helvetia* — très probablement une adaptation de l'*Eydgnos-sisches Contrafeth Helveticæ*, de J.-Ch. WEISSENBACH, joué à Zoug en 1672 — en trois actes au cours desquels des personnages bibliques, mythologiques, historiques ou champêtres exaltent ou déplorent les phases glorieuses ou malheureuses de l'histoire suisse.

En résumé, notre littérature dramatique, et spécialement celle du Haut-Valais, des XVII^e et XVIII^e siècles, montre, à qui l'examine d'un peu près, une fécondité remarquable et hors de proportion avec l'exiguité du territoire et la modestie des ressources économiques et intellectuelles.

Les déesses Melpomène et Thalie devaient être flattées d'y avoir des autels aussi nombreux, des sectateurs aussi fervents, . . . grâce aux Jésuites.

IV. Caractéristiques de l'ancien théâtre valaisan.

De l'énumération qui précède se dégage clairement le caractère apologétique et moralisateur de notre ancien théâtre. Il n'est guère, pour employer l'expression de VIRGILE ROSEL, que « la succursale de l'église », en d'autres termes que l'illustration *ad usum populi* du prône et de la leçon de bible ou de catéchisme. C'est si vrai que, malgré la rigueur des carêmes d'antan, des pièces étaient présentées au public en pleine semaine sainte, tel saint Bernard joué à Sion le jour de Vendredi-Saint 1792, ou jouées à la suite d'un vœu. Il n'y a en effet rien de moins profane que le spectacle de la

¹⁾ Un *Trophea sacra Valesiae et Helveticæ catholicae* avait été donné à Lucerne, au renouvellement d'alliance avec le Valais le 13 juin 1645.

vertu triomphant du vice, de l'Eglise chrétienne refoulant l'hérésie ou l'idolâtrie.

Pour atteindre son but, notre théâtre persiste à recourir en plein siècle du philosophisme et du rationalisme à l'emploi du merveilleux: son caractère dominant (pour autant qu'il y ait du caractère à reproduire des modèles), est sa ressemblance avec la tragédie antique et le mystère du Moyen-âge: nature du sujet, chœur, coryphée ou héraut, prologue et épilogue, épisodes ou journées au lieu d'actes, intervention des esprits, nombreuse figuration, etc.

Les représentants les plus typiques des royaumes céleste et infernal apparaissent sur les planches, sans artifice ni cérémonie (*Deus sine machina*), s'y meuvent à l'aise, discutent le plus familièrement du monde avec les habitants de notre planète. Non seulement les personnes de la Sainte Trinité, les neuf chœurs des anges, les saints et les élus d'une part, Lucifer, les démons, les réprouvés, les génies mythologiques d'autre part, mais aussi les notions abstraites comme les vertus et les vices revêtent une forme sensible; tel le mystère de la *Thébaïde sacrée*, joué à St-Maurice en 1620 qui oppose Dieu le père, le pape, les anges, le chef martyr à Maximilien et aux furies du Tartare; telle en 1714, au même endroit, la *Corruption du monde et sa fin*, où l'on voyait en chair et en os la mort, le monde, le libre arbitre; telle enfin, *Sainte Catherine*, à Naters en 1703, où le Christ, la Vierge, sainte Catherine, des bourreaux, des courtisans, des païens, affrontaient la luxure, la Providence, l'Eglise, Lucifer, et... toute la séquelle des hérétiques: Arius, Jean Huss, Luther, Zwingli et Calvin! Jusqu'au XIX^e siècle, les héros mis en scène seront de préférence empruntés aux premiers siècles de l'ère chrétienne ou à des pays lointains: Japon, Chine, Tunisie, Bulgarie, Abyssinie, car il fallait frapper l'imagination d'un auditoire rustique, et pour mieux tenir sa curiosité en éveil, le transporter dans un monde nouveau, hors et loin de la réalité quotidienne.

En 1784, Mgr. ZEN-RUFFINEN proscrivait l'emploi des ornements d'église dans un but profane, en particulier pour les représentations de tragédies et de comédies; or ces ornements étaient précisément réservés aux personnages surnaturels; les acteurs communs tiraient leurs costumes de la garde-robe familiale; les anges étaient vêtus de robes blanches, et les

démons affublés de maillots noirs, agrémentés, si l'on peut dire, de cornes de bouc et de queues de vache. Les fantaisies et les anachronismes ne choquaient personne: les Confédérés du XIII^e siècle portent des pistolets à la ceinture...

Autre particularité: la présence du chœur et du héraut, qui selon le mode grec, exposaient et mettaient en relief les progrès de l'action et les phases de la lutte que se livraient les puissances infra- ou supraterrestres jusqu'à obtention de la victoire par ces dernières. Les dramaturges de l'époque exagéraient la complaisance vis-à-vis du public et lui évitaient tout effort: quand un programme imprimé ne donnait pas le résumé, scène après scène, de la trame, c'était le héraut qui s'en chargeait dans le prologue; le dénouement intervenu, un autre héraut récitait un épilogue, consistant essentiellement en une moralité.

Voici, par exemple la finale de *Thébaïde sacrée*:

Au peuple Agaunois.

Escoutez si jamais de guerre linfortune
 Pestilence, ou famine aspre et trop importune
 Vous fut un chastiment par quelque diuin fleau
 Enuoyé pour punir des pechéz le troupeau:
 Implorez la faueur (Chrestiens) de saint Maurice
 Et serés guaranti de maint danger et vice:
 Cest luy qui de vos fins et qui de vostre ville
 Est patron asseuré pour vous mettre en azile.
 Sans doulte encore aura (Agaunois) souvenance
 De ceux la dont le lieu tesmoigne la souffrance.
 Et si ne cessera par ses humbles requestes
 Jusque tant que serés unis et tous célestes.
 Or va donc peuple en paix, et vis en confiance
 Daquier en bien viuant, du péché pardonnance.

Après les émotions de la tragédie, après les frissons d'épouvante produits par de suggestifs démons, il fallait aux esprits une détente. On la trouvait dans l'intermède comique assumé par le *Fou*. Pendant de l'*Arlequin* italien, du *bouffon* français, du *Pickelhärting* allemand, le fou, baptisé dans le Haut-Valais du nom de *Spielnarr*, *Hofnarr*, *Witznarr*, *Teufelnarr*, déchaînait le rire par son accoutrement burlesque, ses balourdises, ses grimaces et ses saillies. Il était devenu peu à peu le satire officieux, relevant et ridiculisant de façon originale

et cocasse, parfois cruelle, en vers ou en prose, les mésaventures et les travers de ses contemporains. Toute latitude était laissée à ce censeur en haillons; ses joyeuses fonctions lui conféraient une certaine importance et une liberté quasi illimitée de parole et d'action; on le redoutait, on cherchait à captiver ses bonnes grâces car rien n'échappait à sa sagacité et à sa verve caustique.

Ces Juvenal auraient été plus nombreux qu'on ne le suppose. Il arrivait que plusieurs villages s'associaient pour en entretenir et rétribuer un. Mieux encore, la prude république des VII dixains en avait un à son gage tout comme les comtes de Gruyère ou les rois de France; dans le récès de la Diète du 16 décembre 1627 se trouve en effet ce passage: «la Diète fait présent d'un habit de drap gris à Etienne Kaufmann, le fou (der Narr) de l'Etat du Valais¹⁾». Malheureusement pour n'avoir pas su se contenir dans de justes bornes, le fou disparut à son tour de la scène, quand il n'en fut pas précipité de force, comme le cas se présenta.

Il y aurait lieu de parler ici du *Wilde Mann*, du *Sauvage*, dont la hardiesse et l'impunité ne sont pas sans analogie avec celles du Fou. J'y reviendrai.

La figuration est généralement nombreuse: plus de 50 figurants au mystère de *Sainte Catherine* à Naters en 1703, près de 100 à celui de *Rose de Tannenbourg* à Stalden en 1842, 188 à celui de *Thébaïde sacrée* à St-Maurice en 1620. Il est rare, même dans les villages, que le nombre en soit inférieur à 50 ou 60. Si l'on tient compte que les rôles féminins étaient tenus par les hommes²⁾ — puisque ce n'est qu'exceptionnellement et plutôt dans les villes, St-Maurice, Sion, Loèche, Brigue, que l'on daigne faire appel aux dames — et que la population était deux fois moins dense que de nos jours, on peut conclure que la plupart des adultes valides étaient mobilisés pour ces joutes pacifiques. La *montre* ou cortège des acteurs qui dans la règle précédait le spectacle, contribuait aussi à attirer le peuple des environs; ce devait être un événement pour lui, privé de plaisirs profanes, que

¹⁾ Cf. «On fera au Pattifol Jean Jordan une casaque aux couleurs de la ville». Registres des Conseils d'Yverdon. E. MOTTAZ dans Revue historique, vaudoise. — ²⁾ En 1906 encore, à une représentation de *Guillaume Tell* à Lens, le rôle de la femme de Tell était tenu par un homme... pourvu d'une voix de basse retentissante.

de voir défiler à travers les rues les différents groupes en pittoresques costumes; le *Mystère de saint Maurice* n'en comprenait pas moins de vingt: harpistes, hérauts, auteur, anges, évêques et prêtres, pape, Dieu le père, martyrs, empereurs, divinités païennes, furies infernales, etc., etc., au civil: des notaires, un abbé, des gymnasiens, des cordonniers, des tailleur, des aubergistes, des vitriers, des marchands, des ecclésiastiques, des meuniers, des paysans, pêle-mêle, tous embrasés de la même ardeur; on le voit: école de bonne doctrine, le théâtre était en même temps une école de démocratie à une époque où sévissait la distinction des classes sociales. Aussi l'affluence des visiteurs était-elle à l'avenant. C'est par milliers qu'ils accouraient de près et de loin. Le cas se présentait de chefs de paroisses haut perchées fixant la messe dominicale à 4 h. ou 5 h. du matin pour permettre à leurs fidèles d'arriver à temps à l'endroit de la représentation.

Celle-ci commençait parfois à 8 h. du matin (*Geneviève de Brabant* à Grengiols en 1857), ou à 9 h. (*Rose de Tannenbourg* à Stalden en 1842), pour se prolonger jusqu'à 5 h. du soir!

Les représentations avaient lieu le plus souvent au printemps, en avril ou en mai, avant la montée à l'alpage, parfois en septembre, généralement sur la place publique ou dans un pré dont les versants disposés en amphithéâtre naturel aboutissaient à un replat, sur lequel se dressait la scène (*öffentliche Schaubühne*).

Mais les places de certains de nos villages n'ont qu'une superficie de quelques pieds carrés. Aux grands maux les grands remèdes: lors de la représentation de *Guillaume Tell* à Wiler, on n'hésita pas, pour gagner de l'espace, à démolir une étable et un «raccard», que l'on reconstruisit ensuite.

MARIO*** a laissé la description d'une de ces scènes en plein vent¹⁾: «La salle du spectacle est en plan incliné et à ciel ouvert, fermé de trois côtés par une cloison de planches à hauteur d'homme. Plusieurs bancs frustes y sont disposés en amphithéâtre selon l'ordre des places. Derrière et comme pour servir de loges, une haute maison de bois dont toutes les fenêtres sont bondées de garçonnets et de fillettes. En face le théâtre, jolie estrade avec tous les accessoires nécessaires, la scène avec paravents et coulisses, une toile de fonds

¹⁾ MARIO***, *Un vieux pays*, 1889, *Marie Stuart à Feschel*.

et un ciel en forme de tente . . . Des draperies de cotonnade et des couvertures de laine du pays, à grands carreaux, simulent les parois. Deux rampes, l'une à droite, l'autre à gauche, donnent passage aux artistes . . . Des guirlandes de verdure, des bannières et des oriflammes complètent l'ornementation ».

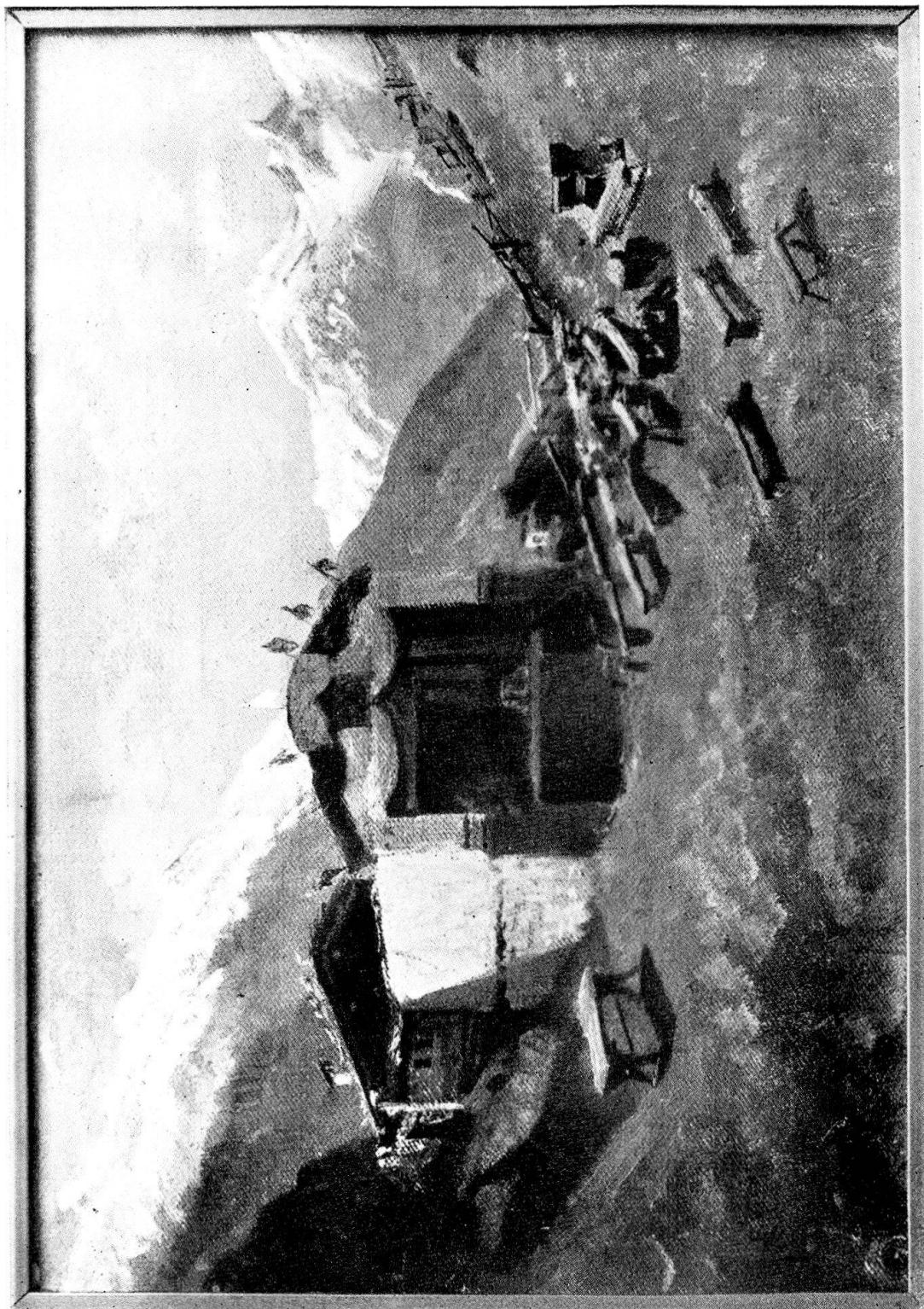
Et voici un autre croquis du prieur SIEGEN, qu'il sera intéressant de comparer avec le dessin de RITZ du même théâtre de Kippel, et celui de Girardet, d'après TÖPFFER¹), de la scène de Stalden. « Sur la terrasse rocheuse, la Sagen-fluh, se trouve la maison de commune aux fenêtres innombrables. Le ravin voisin sert depuis longtemps de théâtre aux habitants du village. L'endroit est bien choisi : il est assez éloigné de la rivière pour que le bruit de l'eau ne trouble pas les représentations et il peut se fermer facilement. La scène, *die Brigin*, est dressée à nouveau pour chaque spectacle. Elle a la forme d'une maison du pays, close de trois côtés et surmontée d'un toit. Deux rangées de planches ferment l'entrée du vallon qui forme ainsi une charmante salle de spectacle à ciel ouvert. Autrefois on dressait des scènes semblables sur les places des villages ».

Au XVII^e siècle, on utilisait aussi les églises, par exemple pour deux pièces composées par le Père capucin François, de Thonon, prédicateur à St-Maurice : la *Glorification de sainte Claire*, en mars 1631, et la *Dispute de l'âme et du corps*, en décembre 1630.

Brigue depuis 1660, Sion depuis 1762 et St-Maurice depuis 1820 possèdent des bâtiments appropriés en maçonnerie. La plupart des « *Theaterverein* » du Haut-Valais en ont construits au cours de ces dernières années ; de plus en plus nombreuses localités du Bas-Valais en sont également pourvues : Vouvry, St-Maurice, Montheys, Saxon, Chamoson, Ardon, Sierre, etc. Plusieurs ont même deux locaux : la politique militante du Valais a de ces exigences !

Aucune préoccupation mercantile : jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'accès aux représentations était gratuit ; chacun mettait dans un plateau qui circulait à travers les bancs l'obole qu'il jugeait bon. Mieux encore, les visiteurs du dehors (n'oublions pas que le spectacle durait de 6 à 8 heures) étaient restaurés de vin, de pain, de fromage, de viande séchée aux frais de

¹⁾ J. SIEGEN. Le Lötschenthal 1923. Une technique détaillée du théâtre de Lötschen a été décrite par le Dr. W. EBENER: Das Theater in Lötschen.



Le Théâtre de Kippel
d'après un dessin inédit de R. Ritz.

leurs hôtes, à titre de réciprocité. Un programme du théâtre de Brigue de 1852, comportant un drame et une comédie chacun en 5 actes, indique comme finance d'entrée, oh! rien d'exorbitant: 1^{re} place 50 cts., 2^e classe 30 cts., 3^e classe 15 cts.

Le désintéressement n'était pas la seule qualité manifestée. Nous réalisons difficilement quelle somme de patience et de persévérance était nécessaire à ces humbles curés, régents ou notaires de village, cumulant toutes les fonctions depuis celle d'auteur à celle de régisseur, pour apprendre, pour épeler leur rôle à des acteurs de fortune, petits artisans ou paysans illettrés, fatigués par le dur labeur quotidien et dispersés par les exigences des saisons, et pour créer l'homogénéité indispensable: le curé Bortis de Grengiols, âgé de 70 ans, trouva la mort en glissant dans le Rhône, le 22 mars 1884, alors qu'il rentrait chez lui, tard dans la nuit, d'une répétition de son *Thomas in den Bünden*, à Mörel.

Ce dévouement, poussé jusqu'au sacrifice, des directeurs n'était égalé que par le zèle des acteurs. Töpffer, Mario***, Fellenberger, d'autres encore ne taisent pas leur émerveillement de la faculté d'assimilation qu'ils montraient dans les rôles les plus ingrats. Leur simplicité, leur sincérité, leur enthousiasme suppléaient à tous les artifices dont usent les professionnels¹⁾.

Au fait, le secret du succès du vieux théâtre valaisan, ne faudrait-il pas le rechercher dans la communion de sentiments entre les auteurs, les interprètes et les spectateurs, et dans l'adaptation du sujet à la mentalité d'un peuple animé d'une foi naïve et d'un patriotisme farouche?

(A suivre.)

¹⁾ Je rappellerai ici trois anecdotes typiques. J. JEGERLEHNER dans la «Route du Lötschberg» (1913), raconte qu'un soir qu'il remontait la vallée, il rencontra trois jeunes paysannes la hotte au dos; le dimanche précédent, elles avaient tenu, l'aînée, le rôle d'impératrice, et les deux plus jeunes, celui de princesses.

A la représentation de *Joseph en Egypte*, à Wiler en 1878, quand Pharaon gravissait les degrés de son trône, il repoussait soigneusement du pied le tapis qui les recouvrait pour ne pas le salir!

Quand M. PIGNAT-CARRAUX dirigeait les répétitions de *Charles le Teméraire* à Vouvry, il avait l'habitude d'appeler les acteurs par le nom du personnage qu'ils représentaient. Un soir, il appela: « le chevalier de Falkenstein », — De service de nuit, lui fut-il répondu; le chevalier était en effet... ouvrier à l'usine de Roche.

Pour le duc de Lorraine, ce fut pis, le duc-paysan était de réquisition à domicile car... sa vache vélait cette nuit-là.